



## édito

n°5 # automne-hiver

Au travers de ce 5<sup>ème</sup> numéro, nous avons souhaité mettre en avant la variété des actions mises en œuvre dans le domaine agricole par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Aussi, vous trouverez une nouvelle rubrique qui annonce, sous la forme de télégrammes, les actions que nous menons. Toutes ne peuvent pas être développées dans ce petit journal, c'est la raison pour laquelle je vous invite à nous contacter pour tout complément d'information.

Daniel Vialelle

Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

## côté technique \* Cap a tecnica

Du 26 au 30 septembre dernier, 35 tracteurs ont bénéficié d'un passage au banc d'essai. Ces journées ont eu lieu sur les communes de Montredon-Labessonnié, Castelnaud-de-Brassac, Murat-sur-Vèbre, Saint-Amans-Soult et Anglès. Cette action, voulue par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et inscrite dans son Plan Climat Territorial, a été réalisée en partenariat avec la Fédération Départementale des CUMA et la Chambre d'Agriculture du Tarn.

Normalement, le coût d'un passage au banc d'essai est d'environ 110 € par tracteur, mais la participation financière du PNR a permis aux exploitants de ne déboursier que 75 € pour la même prestation.

Le banc d'essai, venu d'Aquitaine, évalue le rapport consommation/puissance et le compare aux données constructeurs. Il arrive souvent que le tracteur, années après années, perde de la puissance mais sans pour autant consommer moins. Les courbes de mesures, fournies à la fin du test, permettent d'appréhender les caractéristiques réelles du moteur. Avec celles-ci, l'exploitant peut ensuite demander à son mécanicien de procéder aux réglages. En moyenne, un bon réglage du moteur suite à un passage à un banc d'essai permet une économie de 2,2 litres de carburant par heure. Pour un tracteur qui travaille 600 heures par an, on attient une économie de 1320 litres, soit une économie annuelle de près de 1000 € !

**Economiser l'énergie est la priorité du Plan Climat Territorial du PNR.** Une action similaire sera menée l'année prochaine à nouveau dans le Tarn

ainsi que dans l'Hérault. Au total, 140 tracteurs seront ainsi diagnostiqués. **N'hésitez pas d'ores et déjà à nous contacter pour réserver votre place !**



A l'échelle de l'action menée sur le territoire du Haut-Languedoc, le meilleur réglage de 140 tracteurs grâce à leur passage au banc de permettrait d'économiser près de 185 000 litres de gasoil (plus de 7 camions citernes de 25 m<sup>3</sup>) ! **A notre échelle, nous éviterions ainsi le rejet de 500 tonnes de CO<sub>2</sub>, principal responsable de l'effet de serre.**

## annonces

\* Anóncias

• Dans le cadre d'un projet d'**atelier collectif de transformation** fruits et légumes, cherche agriculteurs souhaitant s'associer pour se diversifier (plats cuisinés, chaîne de jus de fruits, confitures...).

Contact : PNR HL - Pascal Charles

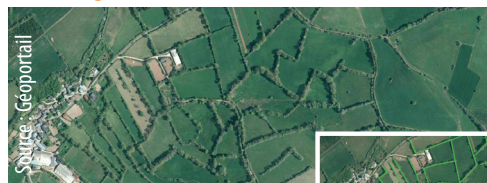
☎ 04 67 97 38 22

• **Chevrier expérimenté** recherche surfaces de taillis-broussailles pour parcours en location et 3 à 5 ha pour un bâtiment en vue création élevage de chèvres ☎ 06 77 75 49 49

Contactez-nous pour passer votre annonce dans la prochaine édition.

## Qu'es aquò ?

Le bocage



La préservation du bocage, ou maillage de haies, est un enjeu important sur notre territoire car ces milieux, encore bien présents, concentrent de nombreux atouts. Au-delà de leurs intérêts naturaliste et paysager reconnus, les haies présentent des **avantages agronomiques** certains.

Par leur structure même, elles ont un **effet «brise-vent»** permettant le passage de l'air mais en atténuant la force et le remous. De ce fait, l'évapotranspiration à proximité de la haie est plus faible, la photosynthèse meilleure et les rendements légèrement supérieurs. Globalement, la hausse de rendement à moyenne distance de la haie est plus importante que la perte de rendement liée à sa proximité immédiate.

Le ralentissement des flux d'air limite aussi le risque de verse des céréales et le couchage de l'herbe. La haie peut aussi agir comme un **frein à la dissémination des produits phytosanitaires** en cas de traitement d'un seul côté et comme **limite à l'érosion éolienne**.

En captant le rayonnement, elle augmente la chaleur ambiante et peut procurer un abri pour les troupeaux. Enfin, c'est un **réservoir d'auxiliaires des cultures** : prédateurs de ravageurs (petits rapaces contre les rongeurs, hérissons contre les limaces...) et habitat d'insectes pollinisateurs ou utiles (coccinelles...). L'entretien des haies naturelles doit être fait avec des outils adaptés (type lamier ou sécateur) et respecter les périodes de taille en hiver (+ d'infos : [www.arbrespaysagestarnais.asso.fr](http://www.arbrespaysagestarnais.asso.fr)).

**Le Parc naturel régional encourage les démarches de révision et d'élaboration de documents d'urbanisme intégrant une réflexion sur les éléments remarquables du paysage, en particulier les haies.**

## Les brèves du grelh

- Une formation « réussir la finition des bovins - gagner en autonomie alimentaire » sera organisée le 16/02/12 à St-Amans-Valtoret et le 15/03/12 à Lacaune. Renseignements : PNR HL.
- Les études de faisabilité d'unités de méthanisation, financées par le PNR dans 3 exploitations ont été menées entre juin et octobre. L'investissement reste important mais la rentabilité assurée. Fort de l'analyse personnalisée et détaillée de leur projet, les exploitants pourront maintenant prendre leur décision quant à la concrétisation ou non de l'installation.
- 7 communes ont bénéficié d'un diagnostic agricole, naturaliste et paysager approfondi, mené dans le cadre d'un partenariat PNR Haut-Languedoc / Chambre d'Agriculture 81, afin d'anticiper et d'éviter les conflits d'usages liés au foncier agricole.
- 7 éleveurs étaient présents à la formation « Comment optimiser le prix de vente d'un colis de viande en vente directe ? », organisée à Castres par le PNR et la Chambre d'Agriculture du Tarn les 20/09 et 11/10. La formation sera reconduite en 2012.
- La Marque Parc « Miels et produits de la ruche » a été créée en juin, elle a été attribuée à 3 apiculteurs.

# le chiffre du semestre

\* Lo nombrable

# 520

C'est le nombre d'hectares de prairies humides qui pourraient bénéficier d'une Mesure Agro-Environnementale (MAE) entre 2012 et 2013. En effet, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a répondu à un appel à projets permettant de proposer une compensation financière (MAE) aux exploitants qui s'engagent à maintenir les prairies humides de leur exploitation. Seuls les bassins versants les plus riches en milieux humides ont été retenus : Arn et Agout dans l'Hérault ; Arn, Vèbre, Viau et Sor dans le Tarn. La particularité de cette opération est d'être « à obligation de résultats » : l'exploitant ne s'engage pas sur ses pratiques, mais sur sa capacité à maintenir chaque année une flore caractéristique des prairies humides. Une liste d'une trentaine de plantes indicatrices a été élaborée. Pour être éligible, la parcelle devra en présenter au moins 4, selon un cahier des charges qui sera détaillé aux exploitants.

## Le témoignage

\* Lo testimòni

**Vous avez participé, les 7 et 8 juin derniers, au premier concours Prairies Fleuries organisé par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Qu'est-ce qui vous a motivé à y participer ?**

**GAEC** - Les prairies naturelles sont une ressource essentielle pour notre agriculture de montagne et nous voyions d'un bon œil le fait de les mettre à l'honneur.

**Pourquoi avez-vous choisi cette parcelle ?**

**GAEC** - C'est la parcelle de prairie naturelle la plus importante de l'exploitation, en surface (10 ha) et en utilisation. C'est celle à laquelle nous portons le plus d'attention : entretien des béals, des bordures...

**Votre parcelle a été récompensée par le prix d'excellence agri-écologique. Que vous apporte ce prix ?**

**GAEC** - C'est une reconnaissance des pratiques traditionnelles que nous utilisons. Nous valorisons ce prix, notamment lors de la vente de nos produits. Beaucoup de monde nous en a parlé.

En tant que lauréat local, vous avez, en présence de Mme Martine Gilmer, Vice-Présidente, représenté le PNR lors du concours national et avez gagné l'un des 5 prix décernés au niveau national, celui de la catégorie « prairie de fauche grasse de montagne ». Lors de la remise des prix le 3 novembre à Paris dans les locaux du Ministère de l'Agriculture, quel message avez-vous fait passer ?



© Photo : Clin d'oeil toujanais

**GAEC** - Ce prix permet de reconnaître le bon sens de pratiques agricoles sur notre terroir. Cela a été aussi l'occasion de partager une vision commune des prairies naturelles dans nos territoires de montagnes (Pyrénées, Jura...). Ce concours s'est déroulé dans un esprit très positif, il doit être renouvelé. Nous souhaitons bon vent aux prochains candidats !

Plus d'infos sur : [www.prairiesfleuries.fr](http://www.prairiesfleuries.fr)

**Le concours 2011 a été organisé sur les territoires de 25 PNR et Parcs nationaux et a regroupé 220 exploitations. En 2012, le concours sera renouvelé sur la partie occidentale du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, entre Sorèze et Aiguefonde.**

Renseignements : Marie-Julie Parayre

**Pensez ENVIRONNEMENT : demandez -nous la version électronique !**

*Vous souhaitez être tenu au courant des actions agricoles du Parc ? Vous souhaitez recevoir cette lettre ? Vous avez des remarques, des questions, des suggestions ? Contactez-nous !*

**Parc naturel régional du Haut-Languedoc**  
1 place du Foirail - 34220 Saint-Pons de Thomières  
☎ 04 67 97 38 22 - Fax : 04 67 97 38 18  
[www.parc-haut-languedoc.fr](http://www.parc-haut-languedoc.fr)  
Email : agriculture@parc-haut-languedoc.fr

Journal d'information à l'attention des agriculteurs et des professionnels agricoles du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

**Responsable de la publication :** Le Président, Daniel Vialelle  
**Rédaction :** Marie-Julie Parayre / **Relecture :** Commission Agriculture du PNR  
**Traductions en langue d'Oc :** Pèire Thouy (Vabre-81)  
**Conception graphique :** Géraldine Asensio / **Diffusion :** 800 exemplaires  
Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement / ISSN 2103-9569

